



# ETAT PARCELLAIRE

Le terrain, objet de la procédure de DUP, constitue à la fois une partie de l'assiette de la copropriété familiale dénommée *les copropriétaires du 21 rue de Savigny* ainsi qu'une partie du lot de copropriété numéro 4 (jardin) appartenant exclusivement à Monsieur et Madame PATRON.

Plus précisément, et d'après les informations figurant au cadastre :

- Le propriétaire de la parcelle E 64 est le syndicat des copropriétaires qui est composé des personnes suivantes :
  - Monsieur PATRON Bernard Pierre Lucien et Madame LUTAUD Jeanne Lucienne, son épouse ;
  - Monsieur BERETTI Jean-Luc Simon et Madame PATRON Nathalie Liliane Yvonne, son épouse.
- Les propriétaires du lot 4 de ladite copropriété sont :
  - Monsieur PATRON Bernard Pierre Lucien et Madame LUTAUD Jeanne Lucienne, son épouse ;

Section	Référence cadastrale		Identité des propriétaires	Nature du terrain	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Surface à acquérir (m <sup>2</sup> )	Surface restante (m <sup>2</sup> )
	N° de parcelle	Adresse					
E	64	21 RUE DE SAVIGNY 91420 MORANGIS	Syndicat des copropriétaires du 21 rue de Savigny*	Herbacé et arboré	1450	262	1188
			Lot 4 - Monsieur et Madame PATRON Bernard				